https://www.acdn.net/spip/spip.php?article1044



Présidentielle 2017

Appel aux Parlementaires : Préservez la planète d'une guerre nucléaire !

- Accueil - Actualités - Les lettres d'ACDN -

Date de mise en ligne : vendredi 16 décembre 2016

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Mesdames, Messieurs les député(e)s,
Mesdames les sénatrices, Messieurs les sénateurs,

Mikhaïl Gorbatchev disait en janvier 1986 : « Plus aucune arme nucléaire d'ici l'an 2000 ! ». Deux ans plus tard, Ronald Reagan, qui jusque-là tenait l'Union soviétique pour l'« Empire du mal », signait avec lui le traité de Washington (8 décembre 1987) qui éliminait d'Europe toutes les forces nucléaires intermédiaires, SS20 et Pershing 2. A peine deux ans après, le mur de Berlin tombait sans coup férir et la Guerre froide prenait fin. Le désarmement nucléaire a des vertus inattendues...

Mais aujourd'hui Mikhaïl Gorbatchev nous avertit : *« Le monde s'approche dangereusement de la zone rouge... Il faut revenir aux principales priorités : la lutte contre le terrorisme, le désarmement nucléaire et la protection de l'environnement. À côté de ces défis, tout le reste est insignifiant ».* Ecoutons-le.

Car s'il est vrai que la France accorde officiellement une priorité à la lutte contre le terrorisme et à la protection de l'environnement (hors radioactivité artificielle), ce n'est pas le cas du désarmement nucléaire.

A New York, l'Assemblée générale de l'ONU est sur le point de voter la résolution L41, qui a recueilli en commission 123 voix Pour, 38 Contre et 16 abstentions. Elle convoque en 2017 une conférence internationale pour négocier et rédiger un traité d'interdiction et d'élimination complète des armes nucléaires. La France, hélas, a voté contre cette résolution et s'apprête à récidiver. Elle tient tellement à ses armes nucléaires qu'elle entrave toute démarche visant à leur abolition. Ainsi, tout porte à penser que le désarmement nucléaire sera le grand absent de la campagne présidentielle.

Il vous revient, Mesdames, Messieurs, de mettre un terme à l'omerta sur ce sujet, et de faire, pour la première fois, du désarmement nucléaire une des priorités nationales.

En mars 2016, douze d'entre vous ont répondu à *l'Appel à référendum* lancé par l'Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire et proposé une *Loi Parlementaire organisant un référendum d'initiative partagée sur la participation de la France à l'abolition des armes nucléaires.* C'est ce que veulent, d'après un sondage de l'IFOP d'octobre 2015, 3 Français sur 4, également prêts à soutenir la Proposition de Loi référendaire que vous êtes déjà plus de cent à avoir signée, en même temps que l'Appel.

Soyez-en remerciés. Mais cela ne suffit pas. D'après la Constitution, il faut qu'un cinquième, soit 185 d'entre vous, aient signé la Proposition de Loi.

Les Français ont le droit d'exprimer leur avis sur une question aussi fondamentale, et ils le souhaitent.

Il dépend de vous, Mesdames, Messieurs les députés et sénateurs, que le peuple français puisse ouvrir la voie à un monde sans armes nucléaires. C'est à vous, d'abord, d'ouvrir cette page d'histoire. Alors n'hésitez plus. Signez sans tarder l'Appel à référendum et la Proposition de Loi référendaire. C'est capital.

D'avance, merci.

Le 14 décembre 2016

Copyright © www.acdn.net

Catherine Quéré, Députée de la Charente-Maritime, porte-parole des Parlementaires pour l'abolition des armes nucléaires
quere@assemblee-nationale.fr

Jean-Marie Matagne, Président de l'Action des Citoyens pour le Désarmement Nucléaire (ACDN)
contact@acdn.net

â€" -
Pièces jointes :

Appel à référendum
Proposition de Loi
Liste provisoire des signataires

***

Participez à la campagne pour le référendum !
Interpellez les députés et sénateurs de votre département !
Pour savoir comment faire, voyez :

APPEL A REFERENDUM POUR L'ABOLITION DES ARMES NUCLEAIRES